

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 12 (1997)
Heft: 6

Artikel: Connaissez-vous "l'Association vaudoise des archivistes"?
Autor: Pictet, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-770337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONNAISSEZ-VOUS «L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES»?

S'unir pour mieux transmettre

L'Association vaudoise des Archivistes (AVA) se place dans un vaste mouvement de sauvegarde du patrimoine et plus particulièrement de notre Mémoire.

Depuis des décennies, nombreux sont celles et ceux qui œuvrent dans les domaines les plus variés pour collecter des témoignages, les conserver de manière acceptable, publier des instruments de recherche, renseigner le public, exploiter des archives écrites, filmiques, photographiques ou sonores. Parfois sans statut professionnel reconnu et valorisant, ces passionnés se sont souvent dévoués dans l'isolement et le cloisonnement le plus étroit.

Cette passion et ces dévouements individuels n'empêchent pas, hélas, la disparition quotidienne de pans entiers de notre Mémoire, alors qu'il suffirait parfois d'un peu d'argent, de quelques conseils, d'une chaîne de compétences et de solidarité pour éviter de perdre ce patrimoine.

Faut-il vraiment considérer, par exemple, la disparition des archives d'entreprises comme une fatalité liée à des règles économiques ou juridiques inéluctables?

Ce constat est préoccupant même si l'on peut faire état aussi d'initiatives positives et dynamiques.

Des entreprises privées ou semi-publiques telles Nestlé, Edipresse ou la Banque cantonale vaudoise, par exemple, développent des programmes de protection de leurs archives historiques et administratives au moyen des techniques informatiques les plus poussées; de leur côté, plusieurs dépôts thématiques et associations œuvrent pour sauvegarder des archives architecturales, familiales, des documents visuels ou sonores.

Ceux qui interviennent dans ce domaine pourtant commun se connaissent peu ou mal. Ils ne possèdent ni forum où échanger leurs idées et leurs préoccupations, ni tribune pour faire valoir leur légitime reconnaissance professionnelle ou présenter le fruit de leurs réalisations.

Pour lutter contre l'atomisation des forces et le cloisonnement des compétences, les archivistes cantonaux et communaux, associant dans leur démarche d'autres partenaires soucieux de la permanence du patrimoine, ont décidé de réagir:

- pour définir les enjeux de la préservation et relever les défis qui menacent notre Mémoire;
- pour grouper les forces, les compétences et les bonnes volontés en présence.

En un mot, pour favoriser partenariat et complémentarité à tous les niveaux de responsabilité, dans un esprit de collaboration. L'AVA se veut ouverte à tous les Amis de la Mémoire.

Historique de la création

Réunis en assemblée plénière le 15 février 1996, à l'instigation de M. Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises, les archivistes cantonaux et communaux ont rapidement compris la nécessité de grouper leurs forces pour affirmer leur spécificité tout en s'ouvrant largement à d'autres spécialistes. Une commission élaborait des statuts adoptés le 1^{er} octobre. La première assemblée générale ordinaire, suivie par un large public, se tenait le 30 novembre au Musée historique de Lausanne.

Aujourd'hui, l'Association compte déjà 181 membres dont 95 membres collectifs et 86 membres individuels.

Buts de l'Association

L'Association vaudoise des archivistes (AVA) se veut un lieu d'expression et de rencontre destiné à toute personne œuvrant pour sauvegarder notre Mémoire au travers d'archives publiques ou privées, quel que soit son niveau de formation et de responsabilité. Elle vise à:

- développer la mise en commun d'expériences, favoriser les rencontres avec les spécialistes de secteurs complémentaires. Apprendre à se connaître pour établir une chaîne de solidarité professionnelle et d'échanges d'idées. Aboutir à une collaboration entre

associations partenaires sur un pied d'égalité

- valoriser une image attractive et avantageuse de la profession basée sur l'ouverture, la transparence et la compétence; promouvoir la reconnaissance du statut professionnel des archivistes auprès des autorités politiques ou administratives. Renouveler et actualiser notre savoir-faire pour consolider la pratique de la profession seront des avantages stratégiques appréciables
- diffuser l'information et participer aux manifestations susceptibles de favoriser la connaissance des archives et d'en valoriser leurs richesses
- organiser des rencontres de formation, des visites de dépôts thématiques, susciter une réflexion sur l'évolution et la conservation des supports techniques d'enregistrement et de reproduction
- sensibiliser les détenteurs d'archives à la fragilité de leur patrimoine et aux défis inhérents à sa conservation; les inciter à contacter des institutions de référence pour obtenir des conseils autorisés, voire à confier leurs documents à des dépôts aptes à mieux les protéger ou les valoriser
- susciter l'édition et la diffusion d'ouvrages ou de dossiers thématiques (guides, dossiers de perfectionnement), porter à la connaissance du public les réalisations effectuées dans le domaine de la Mémoire
- soutenir les communes, les associations et les particuliers pour protéger leurs archives dans un environnement budgétaire revu dangereusement à la baisse; leur proposer d'engager des archivistes compétents et reconnus
- enfin, servir de relais à l'Association des Archivistes Suisses (AAS) et aux Archives cantonales vaudoises (ACV), parfois lointaines, déphasées ou mal outillées pour répondre à des besoins locaux.

Un partenariat au delà des frontières

L'Association se veut largement ouverte, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières cantonales

- aux archivistes professionnels ou non professionnels
- aux représentants de professions voisines: bibliothécaires, documentalistes, restaurateurs, conservateurs de musées ou de dépôts thématiques
- aux associations partenaires les archives communales, l'Union des communes vaudoises, la Confrérie des préfets, les associations ou fondations en charge de l'image et du son
- aux utilisateurs d'archives: à la population vaudoise en général et aux usagers traditionnels, étudiants, chercheurs, généalogistes, héraldistes
- aux détenteurs de fonds d'archives: collectivités, familles, entreprises soucieuses de préserver et transmettre leur patrimoine
- aux sociétés savantes ou groupements professionnels: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, Cercle vaudois de généalogie, Association romande des historiens de l'art monumental.

L'Association entend porter à la connaissance du public les réalisations de toutes celles et ceux qui, à un titre ou à un autre, auront contribué à sauvegarder notre Mémoire.

Déjà une gerbe d'activités diversifiées

L'Association organise des visites et conférences propres à présenter le contenu de notre Mémoire collective.

Le 30 novembre 1996, M. Guy Le Comte a clos la première assemblée générale par une conférence sur le thème «*Mémoire orale, mémoire écrite? le rôle obscur des chroniqueurs d'un village vaudois (Vaulion)*».

Le 4 mars 1997, M. Pierre Frey, conservateur des Archives de la Construction Moderne, à Lausanne, et Mme Martine Jaquet présentaient l'exposition consacrée par les A.C.M. à l'architecte

Jacques Favarger, en prélude à un tour d'horizon sur la conservation des archives architecturales.

Le 8 mars, sous le patronage de la Cinémathèque suisse, CINOPTIKA (Association suisse d'études interdisciplinaires sur l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel) et M. Roland Cosandey, invitaient nos membres à la projection commentée d'un ensemble de documents cinématographiques vaudois au Casino de Montbenon, intitulée «*Vous avez dit «vaudois»? Contours d'un patrimoine cinématographique*». La manifestation prolongeait la livraison 1996 de la Revue historique vaudoise. La brochure présentée à cette occasion peut être demandée auprès du secrétariat de l'AVA.

Enfin, le 14 avril, une information sur la conservation et la restauration de la photographie se tenait au Musée de l'Elysée, en collaboration avec M. Daniel Girardin et M. Christophe Brandt, conservateur de la Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique, agrémentée d'une visite de l'exposition «*Erwin Blumenfeld, le culte de la beauté*» par M. William-A. Ewing, successeur de M. Charles-Henri Favrod.

L'Association participera aux manifestations marquant le 75^e anniversaire de l'Association des archivistes suisses (15 novembre 1997), aux Etats Généraux du Patrimoine à Chillon (6 décembre 1997) et à la commémoration du Bicentenaire de la Révolution de 1798 (activités proposées aux communes, préparation d'une exposition documentaire dans le cadre prestigieux de Prangins) et à celle de la naissance du canton de Vaud en 2003.

Organisation

Les statuts de l'Association, adoptés le 1^{er} octobre 1996, prévoient les organismes statutaires traditionnels, tels l'assemblée générale, un comité de 9 membres désigné pour 3 ans, et les vérificateurs des comptes.

Chaque membre cotisant peut exercer ses droits définis dans les statuts. Il

reçoit les convocations aux manifestations, aux journées d'information et les publications de l'Association.

Le secrétariat et la comptabilité sont assurés par une secrétaire-comptable qui assiste le trésorier, assure l'envoi des convocations et les appels de cotisations, la correspondance, la gestion du fichier des membres.

Les ressources de l'Association proviennent des cotisations des membres, de dons, subsides et autres recettes (ventes de publications, par exemple). Le trésorier présente le budget annuel à l'assemblée générale ordinaire.

Pour rester accessible au plus vaste public possible, les cotisations annuelles sont modestes et se répartissent comme suit: membres collectifs (communes, associations...): Fr. 90.-, membres individuels: Fr. 30.-, membres étudiants: Fr. 20.-.

Pour adhérer à l'Association

En s'adressant directement au secrétariat de l'Association (Mme Ruth Liniger, rte du Pavement 117, 1018 Lausanne, tél. 021 647'12'05, CCP 60-377052-4)

ou auprès de chaque membre du comité qui transmettra votre demande.

Robert Pictet
Président

